



Affouage

Nous vous informons du **lancement d'une campagne d'affouage** sur la parcelle forestière communale n°20, en bordure du DFCI n° U52.

Les habitants qui sont intéressés peuvent venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture avant le 15 septembre 2022. Passé cette date aucune inscription ne pourra être prise en compte. Les inscriptions prises, la commune confiera la gestion de la réglementation, du traçage, du tirage aux sort de l'affouage à L'Office National des Forêts.

Le prix des parcelles s'élèvera au maximum à **150 euros***, pour une quantité de bois estimée à **plus ou moins 10 stères de bois***

*Montant et quantité à titre informatif, non contractuel.

